



Maurice Kamto, leader du MRC, dans une déclaration rendue publique ce jour, marque son étonnement sur les violences qui ont cours dans ces opérations de renouvellement des organes de base du RDPC, le parti présidentiel.

L'opposant appelle à cet effet les autorités compétentes à prendre toutes les mesures administratives, sécuritaires et judiciaires nécessaires pour mettre un terme aux actes de « vandalisme » et de « terrorisme » des militants du RDPC

---

*DECLARATION SUITE AUX ACTES DE VANDALISME ET DE TERRORISME*

*PERPETRES PAR LES MILITANTS DU RDPC*

*PENDANT LES OPERATIONS DE RENOUVELEMENT DE SES ORGANES DE BASE*

*Depuis quelques jours, le peuple camerounais assiste médusé à des actes de vandalisme, de rébellion contre les forces de maintien de l'ordre, de port dangereux d'armes à feu, de fraudes électorales, de bagarres, etc. commis par des militants du parti au pouvoir, le RDPC, au cours*

---

*des opérations de renouvellement des organes de base de ce parti sur toute l'étendue du territoire du Cameroun.*

*Ces actes sont d'autant plus graves et inquiétants pour l'avenir de notre pays que la résidence du Sous-préfet de Mbengbis a été incendiée par des militants du RDPC qui manifestaient ainsi leur mécontentement contre ce commis de l'Etat qu'ils accusent de fraude électorale.*

*Le MRC constate pour le déplorer qu'à ce jour, les auteurs de ces actes ne sont pas interpellés, ni encore moins déférés devant les tribunaux.*

*Pourtant, au lendemain de l'élection présidentielle du 07 Octobre 2018, des centaines de militants et sympathisants du MRC qui revendiquaient pacifiquement le respect du résultat des urnes après que la victoire de leur candidat eut été détournée au profit du candidat du RDPC, avaient été brutalement arrêtés, torturés, jetés en prison et poursuivis devant les tribunaux dont le Tribunal Militaire de Yaoundé pour rébellion, révolution, hostilité à la patrie, etc... Le régime avait alors manipulé l'opinion publique en laissant croire que le MRC avait détruit des biens publics.*

*Dans le même sens, toujours au cours de l'année 2018, le Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun avait fait brûler en public des T-shirts du MRC. Aucune enquête ou procédure quelconque n'a été ouverte contre lui, malgré l'introduction d'une plainte par le MRC.*

*Pire encore, 124 militants du MRC sont depuis plus d'un an privés de leur liberté et mis en détention dans divers centres pénitentiaires du Cameroun pour avoir protesté contre la guerre dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, réclamé une réforme consensuelle du système électoral, dénoncé les velléités du régime tendant à la transmission du pouvoir de gré à gré en violation des règles démocratiques, réclamé la transparence dans la gestion des fonds débloqués pour la construction des infrastructures destinées à la CAN 2019 renvoyée en 2021, et qui ne se jouera finalement qu'en début 2022, faute par le Cameroun d'être prêt le jour dit.*

*Aussi le MRC :*

*-Dénonce la volonté affichée du pouvoir en place au Cameroun d'instituer la violence, la fraude, l'injustice et le tribalisme comme mode de gouvernement, et le tient pour responsable de la dégradation du climat socio-politique dans notre pays, ainsi que de tous les débordements qui pourraient s'en suivre ;*

*-Appelle les autorités compétentes à prendre toutes les mesures administratives, sécuritaires et judiciaires nécessaires pour mettre un terme aux actes de vandalisme et de terrorisme des militants du RDPC qui plongent le pays dans la torpeur, accroît l'instabilité et ternit gravement l'image du Cameroun ;*

*-Prend le peuple camerounais à témoin sur l'identité des véritables auteurs de la déstabilisation de notre pays ;*

*-Rappelle au peuple camerounais et en particulier aux militants du RDPC et à tous les*

*compatriotes qui contribuent à enraciner la dictature au Cameroun que nul n'est à l'abri des injustices du régime ;*

*-Demande la libération immédiate et sans condition des militants et sympathisants du MRC, de la société civile et d'autres organisations, arrêtés sous des motifs fallacieux en rapport avec les Marches pacifiques du 22 septembre 2020, qui vivent le martyr pour avoir formulé, dans la paix, des revendications d'intérêt général par rapport auxquelles chaque jour qui passe leur donne raison, et de les rendre à leurs familles meurtries ;*

*-Appelle le peuple camerounais à faire preuve d'un sursaut patriotique en dépassant les clivages ethniques et tribaux dans lesquels le régime voudrait le confiner, et à bâtir ensemble, dans la fraternité républicaine, les conditions d'une alternative à un régime tortionnaire et désorienté dont chaque citoyen de notre pays est une victime potentielle.*

*Le 30 Septembre 2021*

---